



ÉCOLE DU PLATEAU
145, rue de l'Atmosphère
Gatineau (Québec) J9A 3G3
Téléphone: (819) 772-2694
Télécopieur: (819) 772-8056

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
 École du Plateau - 008

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du mardi 14 avril 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 14 avril 2015 du Conseil d'établissement de l'école du Plateau, au salon du personnel, 145 rue de l'Atmosphère, Gatineau (Québec), à 18h00.

1. Introduction

1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum.

Présents :

Michael Barbadakis	Président, Parent-membre
Antoine Gomis	Parent-membre
Sylvie St-Pierre	Parent-membre
Caroline Petit-Turcotte	Parent-membre
Marie-Pierre Léger	Enseignante-membre
Louise Marchand	Enseignante-membre
Julie Villeneuve	Enseignante-membre
Sébastien Vézina	Secrétaire, personnel de soutien-membre
Yann Boutheiller	Représentant du service de garde-membre
Natacha Mustaikis	Parent-membre, représentante EHDAA
Christian Castonguay	Enseignante-membre
Jacinthe Gauthier	Représentante de OPP, non-membre
Serge Guitard	Directeur, non-membre
Dominique Kenney	Représentant de la communauté. membre

Absents :

Chantale Gagné	Directrice adjointe, non-membre
Nathalie Villeneuve	Commissaire de l'école, non-membre
Julie Groulx	Parent-membre

Michael Barbadakis

Sébastien Vézina

Serge Guitard

Président

Secrétaire

Directeur

Le président constate qu'il y a quorum.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

M. Barbadakis retire le point 5.3 de l'ordre du jour. Sébastien Vézina propose l'adoption de l'ordre du jour du 14 avril 2015 (unanime) (CÉ-17-14-15)

1.3 Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2014.

Mme. Sylvie St-Pierre propose l'adoption du procès verbale du 18 décembre 2014 (unanime) (CE-18-14-15)

1.4 Nomination d'un membre de la communauté.- Proposition : M. Dominique Kenney.

Mme. Sylvie St-Pierre propose M. Kenney comme représentant de la communauté. (unanime) M. Kenney peut maintenant entrer dans le local et siéger. (CE-19-14-15)

2. Période d'intervention du public.

Aucune demande d'intervention.

3. Mot de la direction.

3.1 Retards et départs hâtifs des élèves.

M. Guitard remercie les parents et commente la belle collaboration de ses derniers en ce qui attrait au nouveau système de retard et de départs hâtifs. En outre, il mentionne que les retards ont diminué de 50% et que 75% des départs hâtifs se font lors des récréations ou sur l'heure du dîner.

3.2 Marchethon juin 2015.

M. Guitard mentionne que la levée de fond pour le marchethon aura lieu au courant du mois d'avril. Il dit également que la date du 11 juin; qui était prévue pour le marchethon, pourrait être changée à la mi-mai.

3.3 Accueil parents et élèves préscolaire 2015-2016.

M. le directeur informe le C.É. que l'accueil des parents et des élèves du préscolaire aura lieu le 15 juin prochain.

Michael Barbadakis

Sébastien Vézina

Serge Guitard

Président

Secrétaire

Directeur

3.4 Structure et clientèle 2015-2016

M. Serge Guitard prend la parole et dit qu'en date du 14 avril 2015, la structure et la clientèle sera semblable à l'année en cours pour 2015-2016; c'est-à-dire quatre groupes de première année et trois autres groupes pour les autres niveaux incluant le préscolaire. Il y a un surplus de 15 élèves par niveau en moyenne. M. Gomis demande où iront les élèves en surplus pour 2015-2016. M. Guitard répond que théoriquement les surplus devraient aller à l'école de l'Amérique-Française. Finalement, le directeur commente les futures réparations qui seront faites sur la brique d'un mur à l'extérieur de l'école.

4. Mot des invités.

4.1 Mot de la représentante de l'OPP du Plateau.

Mme. Gauthier commente le «Défi moi je croque» et remercie le IGA des Grives pour les fruits reçus. Également, elle dit que l'OPP fera une vente de livres usagés comme campagne de financement le 22 avril; cependant le déroulement reste toujours à déterminer.

Mme. Gauthier fait également mention que Mme. Julie Gunville fera un journal étudiant en compagnie d'élèves du troisième cycle tous les lundis midi. La première édition est attendue pour le mois de mai.

Une boîte à suggestions sera déposée à la bibliothèque par les membres de l'OPP.

La représentante de L'OPP annonce par la suite la formation d'un nouveau comité; le comité environnement. Ils ont comme projet de faire un petit jardin communautaire au sein de l'école et de rafraichir les plates-bandes devant l'établissement.

Mme. Jacynthe Gauthier parle aussi de la semaine des secrétaires et des cadeaux qui seront offert au deux secrétaires de l'établissement.

Finalement, l'OPP débute les décors pour le spectacle de talents.

4.2 Mot de la commissaire.

Absente.

Michael Barbadakis

Sébastien Vézina

Serge Guitard

Président

Secrétaire

Directeur

4.3 Mot de la représentante EHDAA

Mme. Mustaikis montre le portrait de élève EHDAA de la CSPO (Voir Annexe #1). Elle mentionne également que la CSPO tente de ne pas déplacer les élèves EHDAA d'une école à une autre à moins d'y être contraint. Elle évoque aussi les sujets suivants : les communications mensuelles - art. 29.2 LIP, la commissaire EHDAA, la promotion de la clientèle EHDAA, le site internet de la CSPO et les transitions scolaires. (voir annexe #2)

N.B. Il y a présentement un total de 86 plans d'intervention à l'école du Plateau.

5. Message du président.

5.1 Mot du président.

M. Barbadakis mentionne s'être ennuyé de nous tous et est content de nous revoir.

5.2 Budget de fonctionnement C.É. 2014-2015 (info)

M. Barbadakis affirme qu'il reste 50\$ de disponible pour le gardiennage. De plus, Mme. Léger mentionne qu'elle offrira une carte cadeau de 20\$ chez Tim Horton à chaque brigadier adulte pour un total de 80\$.

5.3 Suivi budget des priorités 2014-2015 (info)

Point retiré.

6. Dossiers

6.1 Agenda scolaire 2015-2016 (approbation)

M. Gomis propose l'adoption de l'agenda scolaire 2015-2016. (unanime) (CE-20-14-15)

6.2 Sortie des brigadiers 11 juin 2015 (approbation)

M. Sébastien Vézina propose l'adoption pour la sortie des brigadiers le 11 juin 2015. (unanime) (CE-21-14-15)

6.3 Service de traiteur 2015-2016 – Renouvellement (approbation)

Michael Barbadakis

Sébastien Vézina

Serge Guitard

Président

Secrétaire

Directeur

M. Sébastien Vézina commente les portions du traiteur qui sont souvent trop petites pour les 6^{ème} année contrairement à Mme. Petit-Turcotte qui mentionne que les portions sont souvent trop grandes pour les élèves de maternelle. M. Guitard mentionne que des portions différentes peuvent être offertes par le service de traiteur. Mme Caroline Petit-Turcotte propose l'adoption. (unanime) (CE-22-14-15)

6.4 Cadre budgétaire CSPO 2015-2016 (Consultation).

Le conseil d'établissement de l'école du Plateau croit profondément que le document envoyé par la CSPO concernant le cadre budgétaire n'est pas assez précis. Il manque beaucoup d'information dans ce dernier. Le conseil recommande donc :

1. Que le cadre budgétaire soit expliqué et présenté par un représentant des services financiers de la CSPO lors d'une rencontre à la commission scolaire réunissant les présidents ou un mandataire, des différents conseils d'établissements.
2. Que le cadre budgétaire de la CSPO soit plus précis et mentionne des actions concrètes de la CSPO.

Il a été décidé par le conseil d'établissement qu'à la première réunion 2015-2016, un retour sera fait sur les recommandations mentionnées plus haut. Mme. Sylvie St-Pierre approuve la motion. (unanime) (CE-23-14-15)

6.5 Campagne de financement 2015-2016 (approbation)

Mme. Sylvie St-Pierre approuve la campagne de vente d'agrumes pour l'année 2015-2016. (Unanime) (CE-23-14-15)

6.6 Matériel et effets scolaires 2015-2016 (approbation)

M. Sébastien Vézina approuve la demande. (unanime) (CE-24-14-15)

7. Message des représentantes/représentants.

7.1 Mot du personnel enseignant.

Mme. Léger fait circuler une pétition signée par tout le personnel enseignant de l'école du plateau. (voir annexe #3) Elle remercie également les membres l'OPP pour toutes les activités lors de la semaine des enseignants.

7.2 Mot du représentant du Service de garde.

Michael Barbadakis

Sébastien Vézina

Serge Guitard

Président

Secrétaire

Directeur

M. Bouteiller prend la parole et commente que les changements du système scolaire ne touche pas uniquement les enseignants et les classes; le service de garde, tous les professionnels et surtout les élèves seront touchés par ses changements. Il affirme également que la détérioration commence déjà à se faire sentir.

7.3 Mot du représentant du comité de parent.

M. Gomis prend la parole. Une option a été avancée concernant les journées pédagogiques. Les enfants ne fréquentant pas le service de garde pourraient avoir accès à ce service durant les journées pédagogiques. Cette proposition est toujours sous étude présentement.

En ce qui attrait au service des dîneurs, les parents souhaitent que le prix reste le même que celui de cette année.

M. Gomis rapporte les paroles de M. Simon Leclair, responsable du transport scolaire. Ce dernier tente de ne pas déplacer les élèves EHDAA lorsqu'il doit faire des mouvements d'élèves.

Finalement, certains parents souhaiteraient que la CSPO tienne compte de la fratrie lorsqu'il déplace des élèves d'une école à l'autre.

7.4. Mot du représentant de la communauté.

M. Kenney salut le conseil.

8. Correspondance.

Aucune.

9. Levé de la séance.

Sébastien Vézina propose la levé de la séance. (unanime).

Michael Barbadakis

Président

Sébastien Vézina

Secrétaire

Serge Guitard

Directeur

Annexe

#1

Commission scolaire des
Portages-de-l'Outaouais

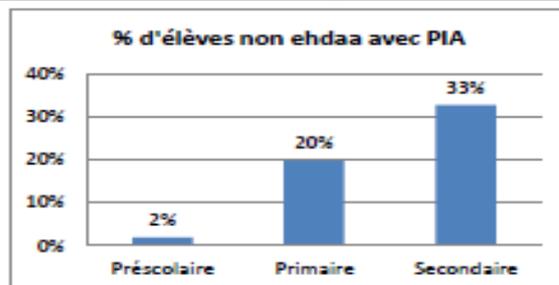
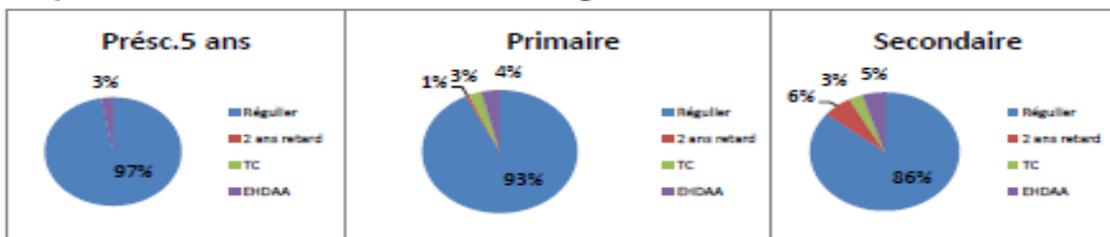
Portrait EHDAA 2014-2015

Répartition des élèves déclarés selon leur code de difficultés

Code	Régulier	2 ans retard	TC	EHDAA														Total général
				10	12	14	23	24	33	34	36	42	44	50	53	99		
Présc.4 ans	76							2	1	1			1	3		1	85	
Présc.5 ans	1564		1	1	1	2	5	11	1		4	20	1				1611	
Primaire	7843	54	228	25	1	11	64	110	7	4	11	69	19	1			8447	
Secondaire	3669	268	131	10	10	27	43	49	5	3	7	36	14				4272	
Total général	13152	322	360	36	12	40	114	171	14	7	23	128	34	2			14415	

Code	Description	Code	Description
10	EDA - Élève en difficulté d'apprentissage	34	DL - Déficience langagière
12	TC - Troubles de comportement	36	DMG - Déficience motrice grave
14	TGC - Troubles graves de comportement	42	DV - Déficience visuelle
23	DIP - Déficience intellectuelle profonde	44	DA - Déficience auditive
24	DIMS - Déficience intellectuelle moyenne à sévère	50	TED - Troubles envahissants du développement
33	DMO - Déficience motrice légère ou organique	53	TOP - Troubles d'ordre psychopathologique
		99	DAT - Déficience atypique

Proportion d'élèves avec un code selon l'ordre d'enseignement



Écoles primaires	Type de classe d'aide	# de classe
Euclide Lanthier	Multi handicapé	1
Jean-de-Brébeuf	Trouble primaire du langage	3
Lac-des-Fées	Trouble primaire du langage	4
	Service de Répit-Transit	1
Parc-de-la-Montagne	Trouble primaire du langage et trouble sévère d'adaptation	2
	Trouble du spectre de l'autisme	2
Saint-Jean-Bosco	Panda (psychopathologie)	1
	Kangourou (lien d'attachement)	1
	Sundt-cécité	1
Notre-Dame	Kangourou (lien d'attachement)	2
Du Dôme	Trouble du spectre de l'autisme	5
Saint-Rédempteur	Défis multiples	4
Au Cœur-des-Collines	Défis multiples	1
Écoles secondaires	Type de classe d'aide	# de classe
Secondaire Grande-Rivière	Pacte et Défis (déficience moyenne à profonde)	2
	Langage et communication	1
Secondaire Mont-Bleu	Trouble du spectre de l'autisme	1
	Langage et communication	1
Secondaire de l'Île	Pacte et défis (déficience moyenne à profonde)	2
	Trouble du spectre de l'autisme	1

Michael Barbadakis

Président

Sébastien Vézina

Secrétaire

Serge Guitard

Directeur

#2

Résumé du CCEHDAA fait par la représentante Natacha Mustaikis

1. Portrait de la clientèle EHDAA:

Présentation donné par Mme Ryan au CCEHDAA et au Comité de parents. Il y a 78 élèves avec plan d'intervention à l'École du Plateau dont 4 avec une cote. 24.39% des élèves à la CSPO ont un plan d'intervention. Pour plus de détails, consulter le tableau en attachement.

2. Communication mensuelle - Politique EHDAA - LIP art 29.2:

Voir la politique EHDAA en attachement et l'article 29.2 plus bas. Un rappel a été fait par Mme Ryan à la concertation des directions et un rappel sera fait à chaque début d'année. Les directions doivent faire un suivi auprès de l'équipe école. Il a été suggéré qu'au primaire, les modalités des communications pourraient être inscrites dans le plan d'intervention.

Article 29.2. Au moins une fois par mois, des renseignements sont fournis aux parents d'un élève mineur dans les cas suivants:

1° ses performances laissent craindre qu'il n'atteindra pas le seuil de réussite fixé pour les programmes d'études ou, en ce qui concerne un élève de l'éducation préscolaire, lorsque ses acquis laissent craindre qu'il ne sera pas prêt à passer en première année du primaire au début de l'année scolaire suivante;

2° ses comportements ne sont pas conformes aux règles de conduite de l'école;

3° ces renseignements étaient prévus dans le plan d'intervention de l'élève.

Ces renseignements ont pour but de favoriser la collaboration des parents et de l'école dans la correction des difficultés d'apprentissage et de comportement, dès leur apparition et, selon le cas, dans l'application du plan d'intervention

3 - Mme Bianca Nugent, notre commissaire EHDAA:

Elle est très active et est maintenant notre délégué provinciale pour les CCEHDAA. Étant notre voix, il est donc important de communiquer avec celle-ci pour se faire entendre. Son adresse courriel est sur le site de la CSPO. À ce sujet, il serait intéressant que vous, M. Guitard ou un membre de l'équipe nous présente un bref aperçu de la situation à l'École du Plateau (projets mis en place, défis, évolution, etc.)

Michael Barbadakis

Sébastien Vézina

Serge Guitard

Président

Secrétaire

Directeur

4 - Comité de la promotion de la clientèle EHDAA:

Un comité a été créé. L'objectif est de préparer/proposer une activité pour l'année 2015-2016.

5 - Site internet EHDAA de la CSPO:

Le comité des communications à travailler sur le site internet; les modifications vont être mises en lignes dans les prochaines semaines - confirmation à venir.

Michael Barbadakis

Président

Sébastien Vézina

Secrétaire

Serge Guitard

Directeur

#3



**PARCE QUE NOUS, ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS,
MÉRITONS MIEUX!**

À la mi-décembre, le gouvernement du Québec déposait les propositions patronales aux enseignantes et enseignants membres de la FAE dans le cadre des négociations pour le renouvellement de leur contrat de travail. Aux dires même du comité patronal, ces propositions sont le fruit d'une vaste consultation auprès des directions d'établissement ainsi que des commissions scolaires et du ministère de l'Éducation. Pour la FAE, ces propositions contribueront plutôt à diminuer les services offerts aux élèves et à détériorer les conditions de travail du personnel enseignant.

La partie patronale cherche à augmenter le temps de travail des enseignantes et enseignants. Combinée à un gel salarial, cette augmentation équivaut donc à une baisse de salaire. La partie patronale veut aussi accroître le nombre d'élèves par classe au 2^e et 3^e cycle du primaire et au 1^{er} cycle du secondaire, tout en éliminant, à tous les niveaux, la moyenne pour la formation des groupes et permettre plus facilement le dépassement des maxima. L'effet global serait donc l'augmentation du nombre d'élèves dans toutes les classes du préscolaire, du primaire et du secondaire. En ce qui a trait aux élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), la partie patronale veut les intégrer à tout prix en éliminant certains encadrements et plusieurs mesures de soutien au personnel enseignant. Concernant l'autonomie professionnelle, la partie patronale a l'intention de s'immiscer davantage dans le travail des enseignantes et enseignants en voulant, entre autres, s'ingérer dans le développement professionnel. Finalement, elle veut précariser la profession enseignante, surtout en formation professionnelle et à l'éducation des adultes où le taux de précarité est de 77 %, en abolissant les planchers d'emploi.

En signant cette lettre, nous, enseignantes et enseignants de Du Plateau
(établissement)

dénonçons les propositions patronales que nous considérons comme une attaque violente contre les enseignantes et enseignants et leurs élèves. Nous méritons mieux!

<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>

Copie 1 : direction de l'établissement – Copie 2 : Conseil d'établissement – Copie 3 : Commission scolaire

Président

Secrétaire

Directeur